PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Prairie tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 20 novembre 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :
Monsieur Donat Serres, maire
Monsieur Allen Scott, conseiller
Monsieur Christian Caron, conseiller
Monsieur Ian Rajotte, conseiller
Madame Marie Eve Plante-Hébert, conseillère
Madame Julie Gauthier, conseillère
Monsieur Pierre Vocino, conseiller
Madame Paule Fontaine, conseillère
Monsieur Denis Girard, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Donat Serres.

Sont également présents :
Maître Danielle Simard, greffière
Monsieur Jean Bergeron, directeur général

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

1.1 Adoption de l'ordre du jour.

1.2 Adoption des procès-verbaux.

i. Séances extraordinaire et ordinaire du 2 octobre 2017, respectivement à 19 h et 19 h 30.

1.3 Nomination du maire suppléant.

1.4 Appuis financiers et demandes diverses.

i. Aide financière à Opération Nez rouge Candiac / La Prairie.

ii. Aide financière à un athlète laprairien en soccer.

iii. Aide financière au Club de handball Champlain.

iv. Contribution de la Ville à l'organisation de la Guignolée 2017.

v. Banquet pour le 100e anniversaire de fondation de la municipalité de Saint-Mathieu.

vi. Soutien financier au Chœur de La Prairie - Concert de Noël.

vii. Banquet de la Société d'agriculture du comté de Laprairie.

viii. Activité de financement de la Maison des aînés de La Prairie - Dîner de Noël.

ix. Activité de financement de la Fondation Anna-Laberge - Soirée vins & tapas.

1.5 Dépôt de la liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par le directeur général.

1.6 Approbation du calendrier des séances du conseil pour l'année 2018.

1.7 Nomination des représentants de la Ville auprès de la Régie intermunicipale de police Roussillon.

1.8 Nomination des représentants du conseil municipal au comité consultatif d'urbanisme.

1.9 Nomination d'un représentant du conseil municipal au comité de retraite des employés de la Ville de La Prairie.

1.10 Modification du nom du comité de circulation et nomination des représentants du conseil municipal.

1.11 Nomination du représentant de la Ville et du représentant substitut auprès de TARSO.

1.12 Approbation du budget 2018 et du paiement de la quote-part - Transport Adapté de la Rive-Sud Ouest (TARSO).

1.13 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de corriger le pavage de la chaussée de l'autoroute 30.

2. CONSULTATIONS PUBLIQUES

3. AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

3.1 Avis de motion 2017-24 - Règlement numéro 1414-E décrétant un emprunt de 174 900 $ à la suite des nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

3.2 Avis de motion 2017-25 - Règlement numéro 1415-E décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 3 561 000 $.

3.3 Présentation et adoption du projet de règlement numéro 1414-E décrétant un emprunt de 174 900 $ à la suite des nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

3.4 Présentation et adoption du projet de règlement numéro 1415-E décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 3 561 000 $.

4. OCTROI DE CONTRATS

4.1 Octroi d'un contrat pour le déneigement des abribus.

5. COMMUNICATIONS

6. FINANCES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

6.1 Approbation d'une liste de comptes et salaires.

6.2 Implantation d'une patinoire au parc du Rempart - Autorisation d'emprunt au fonds de roulement.

7. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

8. LOISIRS - CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Embauche d'un technicien aux comptes à payer aux Services administratifs et financiers.

9.2 Embauche d'un opérateur à l'usine de filtration.

9.3 Mesures disciplinaires à l'égard d'un employé.

9.4 Démission au poste de lieutenant au Service de sécurité incendie.

9.5 Démission au poste de gardien au Service des loisirs.

10. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

11.1 Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier local 2017.

11.2 Programmation révisée des travaux réalisés dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

11.3 Demande du Club de motoneige du Centre de la Montérégie inc. relative à des traverses de routes municipales pour sentiers de motoneige.

12. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12.1 Renouvellement du mandat de trois membres au comité consultatif d'urbanisme et nomination d'un nouveau membre.

12.2 Remerciements à madame Anne-Marie Chopin - Comité consultatif d'urbanisme.

13. VARIA

14. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-11-375

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-11-376

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

La greffière s'étant conformée aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, est dispensée de donner lecture des procès-verbaux.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
et résolu unanimement :

D'ADOPTER, tel que rédigés, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 octobre 2017 à 19 h ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2017-11-377

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

DE NOMMER le conseiller suivant pour agir à titre de maire suppléant pour la période ci-après mentionnée:

Conseiller	Période
Pierre Vocino	du 20 novembre 2017 au 10 mars 2018

D'AUTORISER le remboursement des frais et dépenses qu'il engagera à ce titre sur présentation de pièces justificatives.

En l'absence du maire, le maire suppléant agira, entre autres, comme représentant de la Ville à la MRC de Roussillon, à la Régie intermunicipale de police Roussillon et à la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie.

ADOPTÉE

2017-11-378

AIDE FINANCIÈRE À OPÉRATION NEZ ROUGE CANDIAC / LA PRAIRIE

ATTENDU que le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud sera maître d'œuvre de l'édition 2017 d'Opération Nez rouge Candiac / La Prairie;

ATTENDU que la centrale de Nez rouge sera en action dès le début décembre et ce, pour un total de neuf soirées, soit les 1, 2, 8, 9, 15, 16, 22, 23 et 31 décembre 2017;

ATTENDU qu'il importe que la Ville contribue à cette importante campagne de raccompagnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 200 $ afin de contribuer à l'organisation de l'édition 2017 d'Opération Nez rouge Candiac / La Prairie.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-379

AIDE FINANCIÈRE À UN ATHLÈTE LAPRAIRIEN EN SOCCER

ATTENDU que monsieur Hakim Amrandi est un joueur de soccer de La Prairie au talent prometteur;

ATTENDU que la Ville juge opportun d'encourager monsieur Amrandi à poursuivre ses objectifs sportifs;

ATTENDU qu'en vertu de la politique d'accréditation et de soutien des organismes et particuliers, un soutien financier peut être accordé à un athlète laprairien qui est sélectionné sur une équipe du Québec, auprès d'une fédération reconnue, afin de l'aider à défrayer les coûts d'entraînement;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 250 $ à monsieur Hakim Amrandi afin de contribuer aux frais d'entraînement qu'il a engagés au cours de l'année 2017.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-380

AIDE FINANCIÈRE AU CLUB DE HANDBALL CHAMPLAIN

ATTENDU que les athlètes de handball de niveau national du club de handball Champlain s'entraînent actuellement en vue des Championnats Panaméricains 2018 qui auront lieu en juin prochain au Groenland;

ATTENDU qu'afin de se préparer, les athlètes s'entraînent non seulement avec leur club régional mais également avec les programmes d'Équipe Québec et que dans le cadre de cette préparation, un tournoi d'envergure Nord-Américain a eu lieu à l'école de la Magdeleine, à La Prairie, les 17, 18 et 19 novembre derniers;

ATTENDU que ledit tournoi était organisé par le Club de handball Champlain et la Fédération québécoise de handball olympique;

ATTENDU qu'il importe que la Ville contribue au succès de cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 250 $ au Club de handball Champlain dans le cadre du tournoi Nord-Américain de handball qui a eu lieu à l'école de la Magdeleine les 17, 18 et 19 novembre derniers.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-381

CONTRIBUTION DE LA VILLE À L'ORGANISATION DE LA GUIGNOLÉE 2017

ATTENDU que le Club Optimiste La Prairie inc., en collaboration avec le Complexe Le Partage, organise la Guignolée 2017;

ATTENDU qu'il importe que la Ville contribue au succès de cette initiative;

ATTENDU qu'au plus tard le 30 janvier 2018, le Club Optimiste devra présenter un bilan financier démontrant que l'ensemble de la somme reçue par la Ville a servi à l'achat de nourriture et/ou de jouets;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Ian Rajotte
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 3 500 $ au Club Optimiste La Prairie inc., responsable de l'organisation de la Guignolée 2017, additionnée du montant total des amendes accumulées entre le 21 novembre et le 23 décembre 2017 à la bibliothèque municipale ainsi que du montant amassé par les pompiers, lors de la guignolée des médias qui se tiendra le 7 décembre 2017, pour l'achat de denrées périssables et/ou de jouets qui permettront de compléter les paniers de Noël destinés aux plus démunis.

D'AUTORISER également le prêt d'équipements, entre le 21 novembre et le 15 décembre 2017, selon les ressources disponibles.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-382

BANQUET POUR LE 100e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU

ATTENDU que la municipalité de Saint-Mathieu a organisé un banquet, le 26 août 2017, afin de souligner son 100e anniversaire de fondation;

ATTENDU que le coût du billet était de 120 $;

ATTENDU qu'il importait que la Ville soit représentée lors de cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
et résolu unanimement :

D'ENTÉRINER l'achat de deux billets, au coût unitaire de 120 $, pour le banquet organisé dans le cadre du 100e anniversaire de fondation de la municipalité de Saint-Mathieu, lequel a eu lieu le 26 août dernier.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-383

SOUTIEN FINANCIER AU CHŒUR DE LA PRAIRIE - CONCERT DE NOËL

ATTENDU que le Chœur de La Prairie organise un concert de Noël, le 2 décembre prochain, à l'église La Nativité de la Sainte-Vierge;

ATTENDU qu'il importe que la Ville contribue au succès de cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott
et résolu unanimement :

D'ACCORDER une aide financière de 200 $ au Chœur de La Prairie afin de contribuer aux frais engendrés par l'organisation du concert de Noël qui aura lieu le 2 décembre prochain à l'église La Nativité de la Sainte-Vierge.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-384

BANQUET DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LAPRAIRIE

ATTENDU que la Société d'agriculture du comté de Laprairie tient son banquet annuel le 25 novembre prochain à La Prairie;

ATTENDU que le coût du billet est de 25 $;

ATTENDU qu'il importe que la Ville soit représentée lors de cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'AUTORISER les membres du conseil qui le désirent, à assister au banquet de la Société d'agriculture du comté de Laprairie, les frais et dépenses que les membres du conseil présents engageront à cette occasion devant leur être remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-385

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DE LA MAISON DES AÎNÉS DE LA PRAIRIE - DÎNER DE NOËL

ATTENDU que la Maison des aînés de La Prairie organise son traditionnel dîner de Noël, le 6 décembre 2017, au Centre multifonctionnel Guy-Dupré;

ATTENDU que le coût du billet est de 30 $ pour les membres et de 35 $ pour les non membres;

ATTENDU qu'il importe que la Ville soit représentée lors de cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Ian Rajotte
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'AUTORISER les membres du conseil qui le désirent, à assister au dîner de Noël de la Maison des aînés de La Prairie, qui se tiendra le 6 décembre prochain, les frais et dépenses qu'ils engageront à cette occasion devant leur être remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-386

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DE LA FONDATION ANNA-LABERGE – SOIRÉE VINS & TAPAS

ATTENDU que la Fondation Anna-Laberge organise une soirée vins & tapas à titre d'activité de financement, le 29 novembre prochain, au Centre multifonctionnel Guy-Dupré;

ATTENDU que le coût du billet est de 250 $;

ATTENDU qu'il importe que la Ville soit représentée lors de cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'AUTORISER les membres du conseil qui le désirent, à assister à la soirée vins & tapas organisée au profit de la Fondation Anna-Laberge, qui aura lieu le 29 novembre prochain, les frais et dépenses que les membres du conseil présents engageront à cette occasion devant leur être remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES, OCCASIONNELS, TEMPORAIRES ET ÉTUDIANTS EMBAUCHÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément aux dispositions de l'article 4.2 du règlement 1231-M en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires, le directeur général dépose la liste des salariés embauchés depuis la dernière séance ordinaire.

Ce document sera déposé aux archives de la Ville.

2017-11-387

APPROBATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier
APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott
et résolu unanimement :

D'APPROUVER le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018, copie dudit calendrier demeurant annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

D'EN AUTORISER la publication dans les hebdomadaires locaux, conformément à la Loi.

ADOPTÉE

La Prairie

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES À 19 h30 EN 2018

MOIS		DATES DES SÉANCES
Janvier		15
Février		5
Mars		5
Avril		3
Mai		7
Juin		4
Juillet		3
Août		20
Septembre		4
Octobre		1
Novembre		5
Décembre		3

"Ceci est le document annexé à la résolution 2017-11-387 pour en faire partie intégrante."

2017-11-388

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AUPRÈS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

QUE le maire, monsieur Donat Serres, soit nommé pour agir à titre de représentant de la Ville auprès de la Régie intermunicipale de police Roussillon, le maire suppléant devant agir comme substitut.

QUE monsieur Allen Scott, conseiller, soit nommé pour agir à titre de représentant additionnel de la Ville.

ADOPTÉE

2017-11-389

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine
et résolu unanimement :

QUE les conseillères Marie Eve Plante-Hébert et Julie Gauthier ainsi que les conseillers Pierre Vocino et Allen Scott soient nommés pour agir à titre de représentants du conseil municipal au sein du comité consultatif d'urbanisme, et ce, à compter du 21 novembre 2017.

QUE le conseiller Pierre Vocino agisse à titre de président de ce comité.

QUE la présente résolution remplace la résolution numéro 2016-11-394.

ADOPTÉE

2017-11-390

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LA PRAIRIE

ATTENDU que la composition du comité de retraite ainsi que la durée du mandat des membres dudit comité sont prévues au règlement 1157-M concernant le régime de retraite des employés de la Ville de La Prairie;

ATTENDU que les représentants du conseil municipal au comité de retraite ont été nommés le 7 décembre 2015 en vertu de la résolution 2015-12-414;

ATTENDU qu’il est nécessaire de procéder à une nouvelle nomination suite à l'élection municipale du 5 novembre dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

QUE madame Marie Eve Plante-Hébert soit nommée pour agir à titre de représentante du conseil municipal au sein du comité de retraite des employés de la Ville de La Prairie à compter du 21 novembre 2017, en remplacement de madame Suzanne Perron.

ADOPTÉE

2017-11-391

MODIFICATION DU NOM DU COMITÉ DE CIRCULATION ET NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

DE MODIFIER le nom du comité de circulation pour le « comité de circulation et de mobilité active ».

QUE les conseillers Pierre Vocino, Allen Scott et Christian Caron soient nommés pour agir à titre de représentants du conseil municipal au sein du comité de circulation et de mobilité active.

QUE le conseiller Pierre Vocino agisse à titre de président de ce comité.

QUE la présente résolution remplace la résolution numéro 2014-12-446.

ADOPTÉE

2017-11-392

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE ET DU REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE TARSO

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur Pierre Vocino, conseiller, pour agir à titre de représentant de la Ville auprès de TARSO, l'organisme chargé du transport adapté sur la Rive-Sud Ouest.

DE NOMMER monsieur Allen Scott, conseiller, pour agir à titre de représentant substitut.

ADOPTÉE

2017-11-393

APPROBATION DU BUDGET 2018 ET DU PAIEMENT DE LA QUOTE-PART - TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RIVE-SUD OUEST (TARSO)

ATTENDU que le Transport Adapté de la Rive-Sud Ouest (TARSO) a remis à la Ville une copie de son budget 2018, lequel a été adopté par son conseil d'administration lors de la séance du 30 août 2017, par la résolution 2017-043;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'APPROUVER le budget 2018 de TARSO montrant des revenus et dépenses de l'ordre de 1 340 034 $.

D'AUTORISER la trésorière à payer la quote-part de la Ville au montant de 88 352 $ payable en deux versements égaux aux dates suivantes, soit le 1er février et le 1er mai 2018.

QUE les sommes nécessaires au paiement de cette quote-part soient réservées à même le budget de l'année 2018.

ADOPTÉE

2017-11-394

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DE CORRIGER LE PAVAGE DE LA CHAUSSÉE DE L'AUTOROUTE 30

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a procédé au pavage de la chaussée de l'autoroute 30 en utilisant la technique de *planage fin*;

ATTENDU que cette technique de surfaçage a été utilisée en milieu urbain, sans consultation préalable auprès des villes concernées;

ATTENDU que bien que cette technique favorise une meilleure adhérence des véhicules à la chaussée, elle engendre des nuisances sonores importantes pour les résidants à proximité;

ATTENDU que la Ville de La Prairie est en désaccord avec la technique de pavage utilisée;

IL EST UNANIMEMENT PROPOSÉ et résolu :

DE DEMANDER au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de corriger le pavage de la chaussée de l'autoroute 30 dans les meilleurs délais.

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre ainsi qu'à la sous-ministre adjointe du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, soit respectivement monsieur André Fortin et madame Marie-France Bérard, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Melançon, au député de La Prairie, monsieur Richard Merlini, au député de Châteauguay, monsieur Pierre Moreau, à la ministre responsable de la Montérégie, madame Lucie Charlebois, ainsi qu'aux villes de Candiac, Brossard, Saint-Constant et Saint-Philippe.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION 2017-24

RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-E DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 174 900 $ À LA SUITE DES NOUVELLES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)

Avis de motion est donné par madame Marie Eve Plante-Hébert qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement numéro 1414-E décrétant un emprunt de 174 900 $ à la suite des nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement visé par l'avis de motion.

AVIS DE MOTION 2017-25

RÈGLEMENT NUMÉRO 1415-E DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 3 561 000 $

Avis de motion est donné par madame Julie Gauthier qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement numéro 1415-E décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 3 561 000 $.

Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement visé par l'avis de motion.

2017-11-395

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-E DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 174 900 $ À LA SUITE DES NOUVELLES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie Eve Plante-Hébert
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
et résolu unanimement :

DE PRÉSENTER ET D'ADOPTER le projet de règlement numéro 1414-E décrétant un emprunt de 174 900 $ à la suite des nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Ce projet de règlement a pour objet de se prévaloir de l'article 11 du chapitre 30 des lois de 2013 pour l'exercice financier 2017.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent projet de règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 174 900 $ sur une période de dix (10) ans.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le projet de règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ADOPTÉE

2017-11-396

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1415-E DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 3 561 000 $

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

DE PRÉSENTER ET D'ADOPTER le projet de règlement numéro 1415-E décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 3 561 000 $.

Ce projet de règlement a pour objet de pourvoir aux dépenses en immobilisations suivantes:

- Équipements et logiciel système RFID;
- Réfection de bâtiments;
- Aménagement parc (plantations) - stationnement et place publique;
- Mobilier urbain - modules de jeux et équipements de parc;
- Travaux de voirie, bordures, trottoirs et stationnements;
- Travaux ajout et réfection d'éclairage;
- Acquisition de véhicules et équipements;
- Acquisition de matériel et équipements autres.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent projet de règlement, le Conseil est autorisé à emprunter un montant de 1 268 000 $ sur une période de cinq (5) ans, un montant de 760 000 $ sur une période de dix (10) ans et un montant de 1 533 000 $ sur une période de quinze (15) ans.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le projet de règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ADOPTÉE

2017-11-397

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES ABRIBUS

ATTENDU que la Ville a procédé, par appel d'offres sur invitation, à la demande de soumissions pour le déneigement des abribus pour la saison hivernale 2017-2018;

ATTENDU que sept entreprises ont été invitées à soumissionner;

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants:

Soumissionnaires	Montant (incluant les taxes)
Entretien Vallée Verte inc.	35 872,20 $
Entretien Beau Terrain inc.	36 786,25 $
Les Jardins de Brossard inc.	45 622,08 $

ATTENDU que l'estimé pour ce contrat était de 40 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

D'OCTROYER le contrat pour le déneigement des abribus pour la saison hivernale 2017-2018, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entretien Vallée Verte inc., aux prix unitaires soumissionnés, pour un total de 35 872,20 $, taxes incluses. Les documents d'appel d'offres TP-17-133, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics et du génie ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

QUE les sommes nécessaires au paiement de ce contrat, pour l'année 2018 soient réservées à même le budget de l'année visée.

ADOPTÉE

2017-11-398

APPROBATION D'UNE LISTE DE COMPTES ET SALAIRES

ATTENDU le document produit par les Services administratifs et financiers en date du 17 novembre 2017 et déposé lors de la présente séance pour être conservé aux archives de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses au montant de 3 552 091,83 $ pour les activités financières, de 1 221 233,84 $ pour les activités d'investissement et de 803 436,90 $ pour les salaires.

D'AUTORISER la trésorière à effectuer le paiement de ces dépenses à qui de droit, son certificat de disponibilité de crédits ayant été émis.

ADOPTÉE

2017-11-399

IMPLANTATION D'UNE PATINOIRE AU PARC DU REMPART – AUTORISATION D'EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Ian Rajotte
APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine
et résolu unanimement :

D'AUTORISER la trésorière à emprunter une somme de 20 000 $ au fonds de roulement afin de financer les travaux d'implantation d'une patinoire au parc du Rempart.

Cette somme sera remboursée sur un terme de cinq ans à compter de 2018.

ADOPTÉE

2017-11-400

EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN AUX COMPTES À PAYER AUX SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Girard
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

D'EMBAUCHER madame Manon Courchesne au poste de technicienne aux comptes à payer aux Services administratifs et financiers.

Cette nomination est faite aux conditions de la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4503 (employé(e)s cols blancs).

La date prévue d'entrée en fonction est le 21 novembre 2017 et elle sera soumise à une période d'essai de 90 jours ouvrables à compter de cette date.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-401

EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR À L'USINE DE FILTRATION

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'EMBAUCHER monsieur Johnny Blackburn à titre d'opérateur à l'usine de filtration.

Cette embauche est faite aux conditions de la convention collective du Syndicat des salariés de la Ville de La Prairie C.S.D. (employé(e)s cols bleus).

La date prévue d'entrée en fonction est le 21 novembre et il sera soumis à une période de familiarisation et d'essai de 45 jours à compter de cette date.

Le certificat de disponibilité de crédits de la trésorière a été émis.

ADOPTÉE

2017-11-402

MESURES DISCIPLINAIRES À L'ÉGARD D'UN EMPLOYÉ

ATTENDU que l'employé portant le matricule 965 a fait preuve de négligence au niveau de son assiduité au travail, et ce, de façon répétitive;

ATTENDU qu'il y a lieu de prendre des mesures afin d'éviter qu'un tel comportement ne se reproduise;

ATTENDU le rapport de la directrice du Service des ressources humaines du 6 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'ENTÉRINER la suspension d'une journée sans solde, soit le 28 novembre 2017, imposée à l'employé portant le matricule 965.

D'ENTÉRINER la coupure administrative à la paie du 14 décembre 2017 de cet employé, représentant les heures non travaillées et inscrites à sa feuille de temps.

ADOPTÉE

2017-11-403

DÉMISSION AU POSTE DE LIEUTENANT AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Julie Gauthier
APPUYÉ DE : monsieur Pierre Vocino
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la démission de monsieur Jean-François Fortin au poste de lieutenant au Service de sécurité incendie. Cette démission a pris effet le 25 octobre 2017.

DE REMERCIER monsieur Fortin pour les services rendus à la Ville.

ADOPTÉE

2017-11-404

DÉMISSION AU POSTE DE GARDIEN AU SERVICE DES LOISIRS

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Ian Rajotte
et résolu unanimement :

D'ACCEPTER la démission de madame Catherine Robert au poste de gardien au Service des loisirs. Cette démission a pris effet le 3 octobre 2017.

DE REMERCIER madame Robert pour les services rendus à la Ville.

ADOPTÉE

2017-11-405

SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2017

ATTENDU que la Ville de La Prairie a soumis au gouvernement provincial, en mai 2017, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU que le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a confirmé par écrit, le 1er septembre 2017, l'octroi d'une subvention au montant de 7 784 $ visant la réfection de la chaussée du chemin de la Bataille Sud;

ATTENDU que les travaux de réfection de ce chemin sont terminés et qu'il y a lieu de réclamer le montant de la subvention;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : madame Marie Eve Plante-Hébert
et résolu unanimement :

D'APPROUVER les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de la Bataille Sud, pour un montant subventionné de 7 784 $.

D'ADRESSER, avec la présente résolution, les pièces justificatives conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

DE CONFIRMER que les travaux ont été exécutés conformément auxdites dépenses, sur le chemin de la Bataille Sud, dont la gestion incombe à la Ville, et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2017-11-406

PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 À 2018

ATTENDU que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Allen Scott
APPUYÉ DE : madame Julie Gauthier
et résolu unanimement :

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

QUE la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

D’APPROUVER le contenu et d’autoriser l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de la programmation révisée de travaux, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, ainsi que de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire.

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015) **N° de dossier :** 1067015

Programme : TECQ 2014-2018 **Date de transmission :** 2017-10-12

Bilan de la programmation de travaux

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2014-2018

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014 :	24 162
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28$) :	676 536 $
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5) :	3 382 680 $
D - Contribution gouvernementale (montant visé par la programmation de travaux) :	6 992 241 $
E - Total des investissements à réaliser (C + D) :	10 374 921 $

Investissements prioritaires

Travaux priorité 1 - Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 $	0 $	0 $
2015-2016	0 $	0 $	0 $
2016-2017	0 $	0 $	0 $
2017-2018	0 $	0 $	0 $
2018-2019	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Travaux priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 $	0 $	0 $
2015-2016	0 $	5 615 $	5 615 $
2016-2017	0 $	91 094 $	91 094 $
2017-2018	58 159 $	0 $	58 159 $
2018-2019	40 000 $	0 $	40 000 $
Total	**98 159 $**	**96 709 $**	**194 868 $**

Travaux priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 $	55 328 $	55 328 $
2015-2016	0 $	1 620 162 $	1 620 162 $
2016-2017	0 $	182 938 $	182 938 $
2017-2018	196 692 $	0 $	196 692 $
2018-2019	2 840 289 $	0 $	2 840 289 $
Total	**3 036 981 $**	**1 858 428 $**	**4 895 409 $**

"Ceci est le document annexé à la résolution 2017-11-406 pour en faire partie intégrante."

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015) **N° de dossier :** 1067015

Programme : TECQ 2014-2018 **Date de transmission :** 2017-10-12

Travaux priorité 4 - Voirie locale, matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales

Sommaire des coûts des travaux du MAMOT

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 $	0 $	0 $
2015-2016	0 $	0 $	0 $
2016-2017	0 $	1 398 448 $	1 398 448 $
2017-2018	0 $	0 $	0 $
2018-2019	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**1 398 448 $**	**1 398 448 $**

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 $	0 $	0 $
2015-2016	0 $	0 $	0 $
2016-2017	0 $	0 $	0 $
2017-2018	0 $	503 516 $	503 516 $
2018-2019	0 $	0 $	0 $
Total	**0 $**	**503 516 $**	**503 516 $**

Coût total des travaux - Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 $	55 328 $	55 328 $
2015-2016	0 $	1 625 777 $	1 625 777 $
2016-2017	0 $	1 672 480 $	1 672 480 $
2017-2018	254 851 $	503 516 $	758 367 $
2018-2019	2 880 289 $	0 $	2 880 289 $
Total	**3 135 140 $**	**3 857 101 $**	**6 992 241 $**

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés :	6 992 241 $
Montant de la contribution gouvernementale :	6 992 241 $
Surplus / déficit :	0 $

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)

N° de dossier : 1067015

Programme : TECQ 2014-2018

Date de transmission : 2017-10-12

Priorité 2 - Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
94283	Élaboration d'un plan d'intervention	Territoire urbain	Outils de gestion des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	5 615 $	71 912 $	25 159 $	0 $	**102 686 $**	Élaboration du Plan d'intervention pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et de chaussées.
GE1701	Inspection et diagnostic d'égouts	Territoire urbain	Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	0 $	19 182 $	18 000 $	40 000 $	**77 182 $**	
94281	Programme de recherche de raccordements inversés	Territoire urbain	Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	0 $	0 $	15 000 $	0 $	**15 000 $**	Programme étalé sur 3 ans
			Sous-totaux par type							
			Amélioration des connaissances des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	0 $	19 182 $	33 000 $	40 000 $	**92 182 $**	
			Outils de gestion des infrastructures d'eaux usées et pluviales	0 $	5 615 $	71 912 $	25 159 $	0 $	**102 686 $**	
			Total	**0 $**	**5 615 $**	**91 094 $**	**58 159 $**	**40 000 $**	**194 868 $**	

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)

N° de dossier : 1067015

Programme : TECQ 2014-2018

Date de transmission : 2017-10-12

Priorité 3 - Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructur	Long. (m)	Nb de conduit	Coûts des travaux						Répartition		Commentaire
						2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	%	Coûts	
94225	Remplacement de l'aqueduc de la rue Industrielle, avec séparation du réseau d'égout unitaire et réfection de la chaussée	Rue Industrielle				55 328 $	1 598 424 $	155 113 $	10 935 $	0 $	**1 819 800 $**			Tronçons intégrés 0827, 0914 et 1197.
			Distribution	805	1							43	782 514 $	
			Collecte	740	1							57	1 037 286 $	
94279	réfection des infrastructures rue Émilie-Gamelin	rue Émilie-Gamelin au complet				0 $	8 970 $	27 825 $	113 507 $	394 205 $	**544 507 $**			correspond au tronçon intégré # 412 du Plan d'intervention préliminaire de la ville et qui obtient une classe d'intervention D.
			Distribution	141	1							57	310 369 $	
			Collecte	95	1							43	234 138 $	
94262	installation de débordemètres aux surverses	coin Taschereau/St-José et poste St-Philippe				0 $	12 768 $	0 $	0 $	0 $	**12 768 $**			
			Collecte	1	1							100	12 768 $	
94318(1)	Remplacement de l'égout unitaire	Rue Ste-Catherine (entre St-Henri et St-Paul)				0 $	0 $	0 $	13 250 $	165 400 $	**178 650 $**			tronçon intégré #0637 avec classe d'intervention intégré de D pour les eaux usées et la chaussée.
			Collecte	85	1							100	178 650 $	
94318(2)	réhabilitation de l'égout sanitaire	Ch. St-Jean entre de la Mennais et voie ferrée				0 $	0 $	0 $	15 000 $	240 000 $	**255 000 $**			Tronçons intégrées # 0540 et 0996 avec classe d'intervention D pour eaux usées
			Collecte	200	1							100	255 000 $	

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)

N° de dossier : 1067015

Programme : TECQ 2014-2018

Date de transmission : 2017-10-12

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructur	Long. (m)	Nb de conduit	Coûts des travaux						Répartition		Commentaire
						2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	%	Coûts	
94318(3)	Remplacement de la conduite d'eau potable	Rue Notre-Dame entre Ch St-Jean et rue Francine	Distribution	180	1	0 $	0 $	0 $	19 600 $	244 600 $	**264 200 $**	100	264 200 $	Tronçon intégré #0474 avec classe d'intervention de D pour l'eau potable (segment de 150 mm).
94316	remplacement de l'égout pluvial	Rues Pensées, Pivoines, Orties	Collecte	1 099	1	0 $	0 $	0 $	24 400 $	1 796 084 $	**1 820 484 $**	100	1 820 484 $	Tronçons intégrées # 18, 19, 72, 125, 372, 411, 577 avec classe d'intervention de D pour les eaux pluviales
			Sous-totaux par type											
			Distribution	1 126	3	23 791 $	692 435 $	82 559 $	89 001 $	469 297 $	**1 357 083 $**			
			Collecte	2 220	6	31 537 $	927 727 $	100 379 $	107 691 $	2 370 992 $	**3 538 326 $**			
			Total	**3 346**	**9**	**55 328 $**	**1 620 162 $**	**182 938 $**	**196 692 $**	**2 840 289 $**	**4 895 409 $**			

Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne «titre», le travail utilise alors l'enveloppe de 20%

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)

N° de dossier : 1067015

Programme : TECQ 2014-2018

Date de transmission : 2017-10-12

Priorité 4 - Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales (MAMOT)

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
94251	* Rénovation du Complexe Saint-Laurent	500 rue Saint-Laurent	Infrastructures communautaires	0 $	0 $	1 398 448 $	0 $	0 $	1 398 448 $	
			Sous-totaux par type							
			Infrastructures communautaires	0 $	0 $	1 398 448 $	0 $	0 $	1 398 448 $	
			Total	0 $	0 $	1 398 448 $	0 $	0 $	1 398 448 $	

Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne «titre», le travail utilise alors l'enveloppe de 20%

Municipalité (code géographique) : La Prairie (67015)

N° de dossier : 1067015

Programme : TECQ 2014-2018

Date de transmission : 2017-10-12

Priorité 4 - Voirie locale (MTQ)

N°	Titre	Localisation	Type d'infrastructure	Coûts des travaux						Commentaire
				2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total	
94301(1)	réfection de la chaussée	Chemin St-José	Voirie	0 $	0 $	0 $	225 119 $	0 $	**225 119 $**	Tronçon intégré #1154 avec classe d'intervention de D pour la chaussée
94301(2)	réfection de la chaussée	rue St-Henri entre A15 et rue St-Laurent	Voirie	0 $	0 $	0 $	240 586 $	0 $	**240 586 $**	Tronçons intégrés #394, 838 et 954 avec classe d'intervention de D pour la chaussée
94301(3)	réfection de la chaussée	rue Rosaire-Circé entre Pl. Dancose et Ch. St-Jean	Voirie	0 $	0 $	0 $	37 811 $	0 $	**37 811 $**	Tronçon intégré #860 avec classe d'intervention de D pour la chaussée
			Sous-totaux par type							
			Voirie	0 $	0 $	0 $	503 516 $	0 $	**503 516 $**	
			Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**503 516 $**	**0 $**	**503 516 $**	

Lorsque l'astérisque (*) est présent dans la colonne «titre», le travail utilise alors l'enveloppe de 20%

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

D'ATTESTER que ladite programmation comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE

2017-11-407

DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGE DU CENTRE DE LA MONTÉRÉGIE INC. RELATIVE À DES TRAVERSES DE ROUTES MUNICIPALES POUR SENTIERS DE MOTONEIGE

ATTENDU que le Club de motoneige du Centre de la Montérégie souhaite obtenir l'accord de la Ville pour aménager différentes traverses sur des routes municipales;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Paule Fontaine
APPUYÉ DE : monsieur Christian Caron
et résolu unanimement :

D'AUTORISER le Club de Motoneige du Centre de la Montérégie inc. à aménager les traverses de routes suivantes, avec l'autorisation des propriétaires concernés:

- chemin de la Bataille Sud, entre les numéros civiques 1500 et 1555;

- rang Saint-Raphaël: traverse avec le Club VTT près de la route 104 (le sentier passe d'un chemin privé, avant le golf, environ 1 500 pieds de la route 104 et traverse vers le sentier identifié par 2 balises bleues);

- au nord du numéro civique 1045, chemin de Fontarabie (à côté du poteau H2Y0H);

- au numéro civique 1955, chemin de Fontarabie (4e poteau à côté du pont, au sud de l'entrée de la cour).

D'AUTORISER les responsables concernés à installer la signalisation requise.

ADOPTÉE

2017-11-408

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE TROIS MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

ATTENDU que les mandats de madame France Boisclair et de messieurs Éric Cyr et Jean-Marc Caron à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme se termineront le 30 novembre 2017;

ATTENDU que ces membres ont manifesté l'intérêt de continuer à siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme suite à la récente démission de madame Anne-Marie Chopin;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Caron
APPUYÉ DE : madame Paule Fontaine
et résolu unanimement :

QUE les mandats de madame France Boisclair et de messieurs Éric Cyr et Jean-Marc Caron à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme soient prolongés jusqu'au 30 novembre 2019.

DE NOMMER monsieur Pierre Bonneterre, membre du comité consultatif d'urbanisme pour la période du 30 novembre 2017 au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE

2017-11-409

REMERCIEMENTS À MADAME ANNE-MARIE CHOPIN - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que madame Anne-Marie Chopin siège au sein du comité consultatif d'urbanisme depuis octobre 2014;

ATTENDU sa récente démission;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott
et résolu unanimement :

DE REMERCIER madame Anne-Marie Chopin pour l'intérêt porté à la Ville et pour son implication au sein du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle s'ils le désirent.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions posées.

2017-11-410

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 24

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pierre Vocino
APPUYÉ DE : monsieur Allen Scott
et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

M. Donat Serres, maire	**Me Danielle Simard, greffière**